

FLASH INFO CFTC



CESU 2026 : DES COUPS DE POUCE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !



Des aides pour votre quotidien, votre famille

Le CSE Central met à disposition des **CESU** pour alléger vos dépenses : ménage, garde d'enfants, aide à domicile, accompagnement d'un proche... Ils fonctionnent comme des **titres de paiement**, avec un **abondement selon votre quotient familial**.

Commandes et délais

- Commandes **jusqu'au 19 du mois**
- Validation CSE-C : **entre le 20 et le 24**
- Prélèvements : du **21 au 24 du mois**
- Livraison : **72h pour e-CESU, 15 jours pour CESU papier**

CESU Vie quotidienne

- ★ Jusqu'à **50 CESU de 15 €**, abondés selon votre quotient familial (de **5 € à 13 €** par titre).

CESU Parentalité

- ★ Pour la garde d'enfants :
- **0-4 ans : 84 CESU** aide annuelle selon QF : de 420 € à 1092 €
- **4-11 ans : 55 CESU** aide annuelle selon QF : de 275 € à 715 €

CESU Aidants et BOE

- ★ Jusqu'à **140 CESU** pour les postiers BOE ou aidants familiaux.
Abondement : **5 € à 13 €** selon QF.

La CFTC reste mobilisée pour défendre des dispositifs utiles, accessibles et adaptés à la situation des postiers.

**La CFTC : des aides concrètes
pour améliorer votre quotidien**

<http://www.cftclaposte.fr>
<https://www.facebook.com/CFTCSNLP/>
Syndicat CFTC La Poste (@CftcLaPoste) /X



Pour vous aider :

Rendez-vous sur le site de commande du CSE Central Up Kalidea

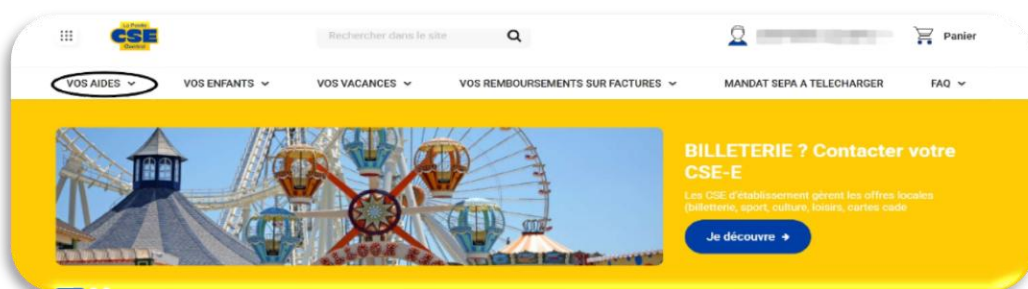
👉 Cliquez

<https://moncompte.up-cse.fr>

Cliquez sur « J'y vais » pour accéder à votre espace.



Cliquez sur « Vos aides » dans le menu.



Sélectionnez les CESU souhaités

et suivez les instructions à l'écran pour finaliser votre commande.

CESU	SOUTIEN & HANDICAP	SOLIDARITES & AIDANTS
CESU	HANDICAP	AIDANTS
CESU/E-CESU BOE	Allocation aux parents d'enfants en situation d'handicap (Remb. mensuel)	Aides à Domicile (ADA/APF)
CESU/E-CESU AIDANT		Aides Complémentaires
CESU/E-CESU PARENTALITE	Allocation aux parents d'enfants en situation d'handicap (Remb. annuel)	
CESU/E-CESU VIE QUOTIDIENNE	Allocation spéciale pour étudiants/apprentis atteints d'une maladie chronique	

**Vos correspondants CFTC sont à votre écoute et prêts à vous aider !
N'hésitez pas à nous contacter.**